



Séance du Conseil communal du 19 juin 2018

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1. Statutaire.

La séance du Conseil communal débute à 20.15 heures. L'appel fait par le secrétaire montre la présence de 40 conseillers-ères, 3 conseillers-ères excusés-es et 2 conseillers-ères absents-es.

Nous saluons la présence de Mme la Syndique, des Municipaux, de la Boursière, d'une Huissière et du public. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Les Conseillers-ères ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 15 mars 2018. Un Conseiller n'a pas trouvé, dans sa boîte email, les documents concernant la présente séance. Dans le procès-verbal de la séance du 15.03.2018, un Conseiller a été porté absent sur la liste des présences. Nous nous excusons auprès de ce Conseiller. Il s'était excusé sur la boîte email du Conseil communal qui n'était plus accessible pour des raisons indépendantes de notre volonté.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et une abstention.

Point 2. Election des membres du Bureau du Conseil communal.

Mme Kaeser, Vice-Présidente, procède à l'élection du poste de Président du Conseil. M. Hostettler, est candidat. Pas d'autre candidature. M. Hostettler est réélu tacitement au poste de Président du Conseil communal.

M. Hostettler, Président, procède à l'élection du poste de Vice-Présidente. Mme Kaeser, est candidate. Pas d'autre candidature. Mme Kaeser est réélue tacitement au poste de Vice-Présidente du Conseil communal.

M. Hostettler, Président, procède à l'élection des scrutateurs-trices. Mme Décosterd, scrutatrice, et M. Hutzli, scrutateur, sont candidats. Pas d'autres candidatures. Mme Décosterd et M. Hutzli sont réélus tacitement au poste de scrutateur-trice.

M. Hostettler, Président, procède à l'élection des scrutateurs suppléants. M. Baudat et M. Cloux, scrutateurs, sont candidats. Pas d'autres candidatures. M. Baudat et M. Cloux sont réélus tacitement au poste de scrutateurs suppléants.

Point 3. Nomination d'un membre à la Commission des finances.

Suite à la démission de Mme Genoud, Conseillère et membre de la commission des Finances, nous devons élire un nouveau candidat pour celle-ci. M. Chenuz, Conseiller,

présente la candidature de M. Salomon, Conseiller, au poste de membre de la commission des Finances. Pas d'autres candidats. M. Salomon, Conseiller, est élu tacitement au poste de membres de la commission des Finances.

Point 4. Préavis 03/2018. Demande d'un crédit de 120'000.- pour l'acquisition d'un petit véhicule porte-outils polyvalent.

M. Baumann, Conseiller, lit le rapport de la commission technique. M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, présente le rapport de la commission des Finances. Il s'agit principalement de remplacer un matériel communal vieillissant et de s'équiper d'un véhicule permettant des tâches diversifiées.

Le préavis 03/2018 est accepté par 37 voix pour et 3 abstentions.

Point 5. Préavis 04/2018. Demande de crédit d'étude de CH 64'000.- pour terminer l'étude préliminaire en vue de la réfection des infrastructures des améliorations foncières (AF) 1^{ère} étape.

Mme Donzé, Conseillère, présente le rapport de la commission technique. M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, lit le rapport de la commission des Finances. Il s'agit d'une étude visant à la réfection des infrastructures foncières communales. Ces réfections pourront bénéficier d'une importante subvention fédérale.

Le préavis 04/2018 est accepté à l'unanimité.

Point 6. Comptes 2017 et Rapport de gestion.

M. Chenuz, Conseiller et rapporteur de la commission de gestion, lit son rapport. M. Hostettler, Président, présente les comptes communaux, poste par poste, et ouvre la discussion. Le Conseil communal donne décharge à la Municipalité pour sa gestion financière pour l'année 2017 et accepte les comptes communaux 2017 à l'unanimité.

Point 7. Communications du Bureau.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au 10 octobre 2018.

La séance est levée à 22.00 heures.

Bureau du Conseil Communal

Le Président  Le Secrétaire
J. Hostettler *D. Pasche*